

Fonctionnaires - Cour du recorder

NO.	QUAND SOUSCIS JOUR MOIS ANNÉE	NOM	CATÉGORIE	NARRATION	COMMENT L'ON EN A DISPOSÉ		
					JOUR	MOIS	ANNÉE
90480	31. mai 1954	Gendron, Roméo	Cour	Rejoindre le greffier de —, commis grade 4, l'ancien - adopté 31 mai 1950			
		Lalonde, J.-P.	"	Rejoindre le greffier de —, commis grade 3, de —	"	"	"
94012	17 avril "	Salbec, Georges	"	Maintenu en fonction malgré ses 70 ans d'âge	"	17 avril	"
94046	20 " "	Beauchamp, Gustave	"	Accorder congé de 3 mois avec plein salaire à —, commis, et venir à la retraite après.	"	20 "	"
94320	12 mai "	Minard, Philippe	Conseil	nommer —, commis en remplacement de G. Beauchamp, démissionnaire	"	12 mai	"
94474	2 juin "	Beauchamp, Gustave	Cour	Approuver rés. mettant à la retraite —, commis. Pension: \$1,455.52	"	2 juin	"
93932	" "	Caron, H. S. Kéleappe	"	Approuver rés. mettant à la retraite —, avocat & greffier. Pension: \$1,701.67	"	"	"
94649	20 " "	Cartier, Lucien	"	Accepter la démission de —, commis grade 1	"	20 "	"
90480	21 nov. "	Lalonde, Jean-Paul	"	Se conformer au jugement du tribunal Régulier de la Cour — soit être considéré comme commis grade 4 à compter du 3/10/49	"	21 "	"
96155	24 " "	Ferrière, Jean-Guy	"	Commis grade 1 au service des finances transféré à la Cour du recorder	"	24 nov.	"
90480	26 avril 1951	David, M ^{lle} Simone	Cour	Steno-secrétaire de l'auditeur nommé se-adopté 26 avril 1951			
		Demers, Phéo	"	crétaire du recorder en chef, etc.; a \$ 2, 212.10			
		Gendron, Roméo	"	Commis grade 4, commis assistant-greffier, a \$ 2, 730.20	"	28 mai	"
		Langpré, Eulhede	"		"	"	"
98034	28 mai "	Bouthillier, Paul-Cécile	"	Commis grade 3 aux trav. publics nommé grade 4 à la Cour du recorder, a \$ 2, 212	"	"	"
		Leblanc, J. Aurèle	"	Commis grade 3 aux finances nommé grade 4 à la Cour du recorder, a \$ 2, 222	"	"	"
		Travisson, Joseph	"	Commis grade 3 au bien-être social nommé grade 4 à la Cour du recorder, a \$ 2, 212	"	"	"
		Quiron, Jean	"	nommé commis grade 1, a \$ 1, 195.70	"	"	"
98034	29 juin "	Gendron, Roméo	"	Modifier rés. du 28/5/51 de façon que le traitement de — soit rétroactif au 1 ^{er} /12/50	"	29 juin	"